



CONSEIL WALLONIE – BRUXELLES  
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

### **Note sur le retrait de 3 pays de la liste des pays prioritaires de la Coopération WBI**

En 2021, la décision a été prise, par le gouvernement de la FWB et le gouvernement wallon, de retirer la Guinée, l’Haïti et le Burundi de la liste des pays prioritaires de la Coopération de WBI. Pourtant, **la Guinée, l’Haïti et le Burundi se retrouvent respectivement 170<sup>ème</sup>, 178<sup>ème</sup> et 185<sup>ème</sup> sur 189 pays dans le classement mondial de l’indice de développement humain (IDH)<sup>1</sup>**. En moyenne, les durées de scolarisation de leurs populations sont très courtes, se situant entre 3 à 6 ans<sup>2</sup>. De même, leur espérance de vie oscille entre 61 et 64 ans<sup>3</sup>. Ces pays font tous les trois partie de la liste des pays dits « les moins avancés », et des 30 pays les plus fragiles au monde<sup>4</sup>. Leurs populations connaissent une faim qui est sérieuse, sinon alarmante, selon le *Global Hunger Index*<sup>5</sup>.

Les raisons avancées pour retirer le Burundi, la Guinée et Haïti de la liste des pays prioritaires de WBI sont multiples et comprennent notamment : la difficulté à entretenir des relations avec les institutions étatiques et une gouvernance locale fragile, ainsi qu’une situation sécuritaire difficile qui soumet les opérateurs à des risques financiers et physiques trop importants.

Ces raisons liées à la gouvernance et à la sécurité fragiles justifient à elles seules que la coopération indirecte soit maintenue dans ces trois pays. En effet, dans les trois contextes fragiles que sont l’Haïti, le Burundi et la Guinée, les structures étatiques sont défaillantes voire inexistantes, et l’Etat ne peut pas remplir ses obligations à savoir protéger les droits humains et les libertés fondamentales, réduire la pauvreté, fournir l’accès aux services publics de qualité – et ce d’autant plus dans des zones instables. Dans de tels contextes, les organisations de la société civile jouent un quadruple rôle particulièrement primordial : (1) elles assurent un travail de veille, représentent un contre-pouvoir vis-à-vis des autorités politiques et renforcent ainsi la bonne gouvernance ; (2) elles défendent le respect des droits humains et des libertés fondamentales souvent mis à mal dans de tels contextes ; (3) elles sont ancrées localement et peuvent travailler dans des régions isolées ou instables ; (4) elles peuvent assurer temporairement l’accès aux services sociaux de base. C’est donc justement quand il y a des instabilités institutionnelles et sécuritaires que le soutien aux organisations de la société civile doit être maintenu, sinon renforcé.

De plus, de nombreux acteurs non-gouvernementaux belges sont et resteront actifs dans ces pays grâce à des financements fédéraux (DGD), démontrant qu’il est **tout à fait possible, et nécessaire, de continuer à travailler en collaboration avec la société civile de ces trois pays** pour améliorer les conditions de vie de leurs populations. Ainsi **pour la période 2022-2026** :

- 19 acteurs belges dont 15 francophones ont prévu de mener un programme DGD et sont inscrits dans le Cadre Stratégique Commun (CSC) Burundi dont l’APEFE. Ils seront principalement actifs dans le domaine de l’organisation de la société civile, de la santé, de la sécurité alimentaire et de l’agriculture, de l’état de droit et, enfin, du genre.
- 9 acteurs belges dont 8 francophones ont prévu de mener un programme DGD et sont inscrits dans le CSC Haïti. Ils seront principalement actifs dans le domaine de la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, l’état de droit et le genre.

<sup>1</sup> PNUD. *Human Development Data Center*. 2020. <http://hdr.undp.org/en/data>

<sup>2</sup> PNUD. *Human Development Data Center*. 2020. <http://hdr.undp.org/en/data>

<sup>3</sup> PNUD. *Human Development Data Center*. 2020. <http://hdr.undp.org/en/data>

<sup>4</sup> OCDE. *States of Fragility*. 2020.

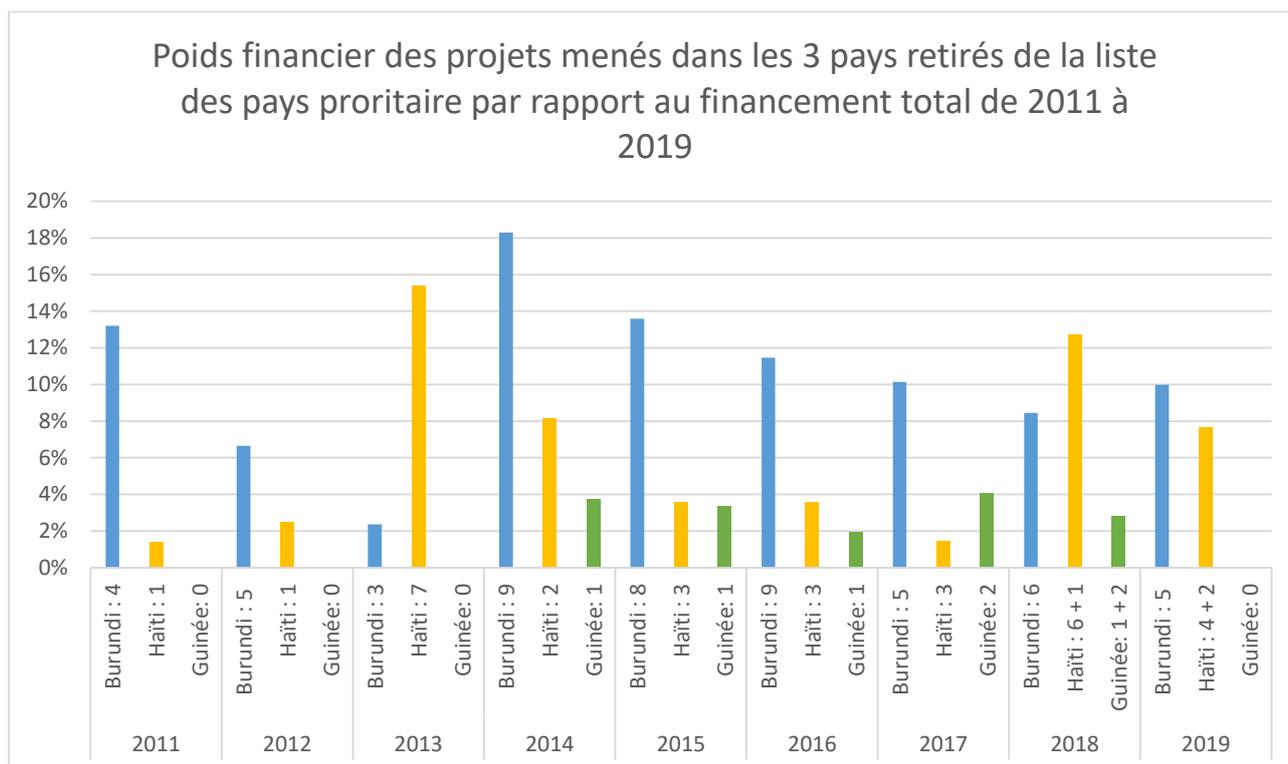
<sup>5</sup> Global Hunger Index. *Global hunger Index Scores by 2021 GHI Rank*. Disponible sur : <https://www.globalhungerindex.org/>

- 9 acteurs belges dont 7 francophones ont prévu de mener un programme et sont inscrits dans le CSC Guinée sur le thème de l'agriculture durable, de l'entrepreneuriat et de l'insertion socio-économique et du genre.

A cela, il faut ajouter de nombreux acteurs qui seront également actifs dans ces pays à travers des CSC thématiques tels que le Travail Décent (SOLSOC, WSM, IFSI, CGSLB, etc.), l'Education (ARES), et la Résilience (WWF).

Tous ces acteurs ayant introduit leurs programmes auprès de la DGD le 01 août 2021, pourraient prétendre à un co-financement de WBI pour mettre en œuvre leurs actions dans ces trois pays durant les 5 prochaines années. **Cette décision prise sans concertation ni anticipation met donc des dizaines d'interventions en péril car ces cofinancements devront être trouvés ailleurs.**

Cette décision est d'autant plus dommageable pour les acteurs de la coopération indirecte, leurs partenaires et les pays concernés qu'ils représentent de longue date des partenaires majeurs de la coopération indirecte de WBI que ce soit en termes de poids financiers ou de projets menés (voir graphique ci-dessous et tableau en annexe). Ainsi, **entre 2011 et 2019, en moyenne, ces trois pays ont représentés 18,48% des financements accordés par WBI aux acteurs indirects.** Cette part monte régulièrement au-dessus des 20% avec un pic jusqu'à 30% en 2014. En termes de nombre de projets menés, les chiffres sont encore plus interpellant : **en 2016, le Burundi et Haïti étaient respectivement les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pays où le plus de projets ont été mis en œuvre sur financement WBI.** Ceci ne prend pas en compte les nombreux projets soumis mais non-retenus et démontre l'importance accordée à ces pays par les acteurs indirects par rapport à l'ensemble des 11 pays prioritaires de WBI. **En 2019, ces deux pays occupaient toujours le top 5 des pays partenaires en termes de projets soutenus.**



**Vu ces chiffres, il paraît inconcevable de ne pas envisager au minimum le maintien de la coopération indirecte dans une stratégie d'exit de la coopération directe. Si les organisations de la société civile peuvent continuer à travailler dans ces pays grâce aux financements de WBI, la porte reste ouverte pour les relations bilatérales qui pourraient reprendre s'il y avait ultérieurement une volonté de démocratisation.** Bruxelles et la Wallonie pourront ainsi dire qu'elles auront joué un rôle catalytique dans le processus

démocratique de ces pays. Nous ne contestons donc pas la volonté de concentration de la coopération gouvernementale, mais plutôt le fait d'assimiler la coopération gouvernementale et non-gouvernementale dont les approches sont pourtant différentes et complémentaires. Ceci est d'ailleurs valable au niveau fédéral avec 14 pays partenaires de la coopération bilatérale et 30 CSC pour la coopération indirecte.

**Couper définitivement les financements de la coopération indirecte, en plus de la coopération directe, reviendrait à infliger une double peine aux populations locales** : déjà affaiblies par les problèmes de gouvernance et/ou de sécurité, elles ne pourront plus bénéficier de partenariats forts qui leur permettaient de rendre leurs conditions de vie plus décentes. **Couper les financements de la coopération directe et indirecte reviendrait également à saper un principe fondamental de l'efficacité de la coopération au développement : l'importance d'assurer la continuité et la prévisibilité des financements.** Si WBI se voit obligée de suspendre les financements directs mais aussi indirects vers ces trois pays, c'est toute sa coopération qui n'en serait rendue que moins efficace.

Si l'on peut comprendre la difficulté d'élaborer des partenariats de coopération bilatérale avec des autorités gouvernementales inexistantes ou instables, **il est donc difficile de comprendre que l'opportunité ne soit pas laissée à la société civile de poursuivre son travail** de terrain pour que ces pays puissent tout de même avancer vers une meilleure gouvernance.

Dès lors, nous nous permettons de vous faire part des recommandations ci-dessous.

#### **Recommandations :**

1. Les financements pour la coopération indirecte de WBI en Haïti, au Burundi et en Guinée doivent être maintenus – tant au niveau des appels à projets pour les OSC, qu'au niveau du co-financement, que des bourses pour des stages et formations.
2. Au strict minimum, si une stratégie de sortie devait tout de même être formulée pour la coopération indirecte, celle-ci devrait être distincte de celle pour la coopération directe. Il faudrait compter un délai minimum de 3 ans pour que les programmes des OSC puissent progressivement se terminer sans porter atteinte à leur efficacité. Ceci également pour ne pas mettre en péril les programmes 2022-2026 qui seront financés par la DGD.

Année	Nombre total de projets retenus pour financement	Budget total (Volet A : cocofin + Volet B : projet WBI)	Nombre de projets par pays	Budget	%	% total	Projets non-retenus/irrecevables
2011	33 (cocofin) + 12	1.040.432 + 745.522 = 1.785.954	Burundi : 4	235.900	13,21%	14,61%	5
			Haïti : 1	25.000	1,40%		0
			Guinée: 0	0	0,00%		0
2012	39 (cocofin) + 11	1.121.566 + 722.137 = 1.843.703	Burundi : 5	122.857	6,66%	9,17%	9
			Haïti : 1	46.300	2,51%		8
			Guinée: 0	0	0,00%		0
2013	38 (cocofin) + 17	1.122.331 + 1.006.640 = 2.128.971	Burundi : 3	50.331	2,36%	17,76%	3
			Haïti : 7	327.906	15,40%		2
			Guinée: 0	0	0,00%		0
2014	35 (cocofin) + 12	1.072.974 + 732.144 = 1.805.118	Burundi : 9	330.239	18,29%	30,16%	7
			Haïti : 2	147.131	8,15%		4
			Guinée: 1	67.131	3,72%		0
2015	37 (cocofin) + 15	999.775 + 877.482 = 1.877.257	Burundi : 8	255.078	13,59%	20,50%	6
			Haïti : 3	66.599	3,55%		2
			Guinée: 1	63.000	3,36%		0
2016	32 (cocofin) + 15 + 16 (projets ARES, mutuelles, etc.)	938.943 + 985.817 + 1.281.559 = 3.206.319	Burundi : 9	367.742	11,47%	16,96%	5
			Haïti : 3	114.499	3,57%		4
			Guinée: 1	61.470	1,92%		0
2017	33 (cocofin) + 31 + 20 (EPCMS)	659.948 + 2.004.256 + 189.063 = 2.850.267	Burundi : 5	288.773	10,13%	15,63%	7
			Haïti : 3	41.623	1,46%		2 + 2
			Guinée: 2	115.081	4,04%		0
2018	38 (cocofin) + 23 + 18 (EPCMS)	1.129.155 + 1.805.720 + 209.896 = 3.144.771	Burundi : 6	265.721	8,45%	23,94%	?
			Haïti : 6 + 1*	399.060	12,69%		?
			Guinée: 1 + 2*	87.982	2,80%		?
2019	33 (cocofin) + 25 + 18 (EPCMS)	962.458 + 1.652.353 + 190.440 = 2.805.251	Burundi : 5	279.953	9,98%	17,60%	4
			Haïti : 4 + 2*	213.661	7,62%		6
			Guinée: 0	0	0,00%		3 + 4

\*Projets soutenus via la ligne EPCMS démarrée en 2017